



## AVIS DE CONFORMITÉ

### Enquête sur la formation tout au long de la vie

---

**Service producteur** : Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance et la Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (Dares), Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

**Opportunité** : avis favorable émis le 05 novembre 2020 par la Commission « Emploi, qualification et revenus du travail »

**Conformité** : Réunion du Comité du label du 16 février 2022 (commission « Ménages »)

Commission	Ménages
Type d'avis	Avis de conformité
Label d'intérêt général et de qualité statistique	Oui
Caractère obligatoire	Oui
Période de validité	2022-2023
Publication JO	Oui
Périodicité	Ponctuelle

### Descriptif de l'opération

L'enquête « Formation tout au long de la vie » (FLV) vise à mesurer d'une part l'accès des adultes à la formation, selon les concepts définis au niveau européen de formation formelle, de formation non formelle et d'apprentissages informels, et d'autre part les compétences des adultes face à l'écrit dans des situations de la vie quotidienne.

La partie sur la formation permet entre autres de mesurer la participation à des activités de formation, à caractériser le cas échéant les formations suivies (niveau, domaine, durée...), à connaître les raisons de la participation, la situation des personnes à leur entrée en formation, les sources de financement et les « gains » retirés des formations. Les autres thèmes abordés sont l'accès à l'information sur les possibilités de formation, la connaissance des droits et les obstacles rencontrés dans l'accès à la formation. Le module compétences s'attache avant tout à évaluer les compétences sur une population adulte en lecture, en écriture et en compréhension dans des situations de la vie courante. Les enjeux principaux du module sont d'identifier les sous-populations en grandes difficultés et de mesurer les situations d'illettrisme en France.

L'enquête « Formation tout au long de la vie » sera la seule source d'information permettant non seulement de mesurer l'accès à la formation de l'ensemble de la population adulte, mais aussi de caractériser les formations suivies, et les rapports qu'entretiennent les adultes avec la formation, selon une approche « individu ». C'est également la seule enquête qui fournira une mesure de l'illettrisme.

L'enquête « Formation tout au long de la vie » 2022 est la réédition des enquêtes sur la formation des adultes (AES, Adult Education Survey), auxquelles sera adossé un module sur les compétences issu de l'enquête IVQ (Information et Vie Quotidienne) menée en 2011.

Le volet formation de l'enquête « Formation tout au long de la vie » repose sur un règlement communautaire qui s'inscrit dans le nouveau règlement-cadre européen sur les enquêtes sociales, Integrated European Social Statistics (IESS) framework regulation. Le volet sur les compétences répond à la volonté de la France, portée par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI), de développer son propre cadre d'évaluation.

Le contenu de l'enquête et sa méthodologie sont fortement encadrés par les règlements européens. Le contenu de la partie européenne du questionnaire a été préparé par l'Insee et la Dares dans le cadre d'une « task force » animée par Eurostat et composée de représentants des pays membres. L'Insee et la Dares représentent la France au sein de cette task force. Le volet sur les compétences a été conçu par l'Insee avec l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme et la Depp.

Le champ de l'enquête est la France entière. Pour la métropole, l'échantillon est tiré dans le nouvel échantillon-maître des enquêtes ménages de l'Insee (Nautile), construit à partir de Fideli. Pour les Dom, pour les quatre Dom historiques, la base de sondage est les enquêtes annuelles de recensement et pour Mayotte, c'est l'enquête cartographique. La taille de l'échantillon est de 30 000 individus, dont 20 000 pour la métropole, les Dom faisant l'objet d'extensions régionales. Pour les enquêtes précédentes, le taux de réponse a été voisin de 70 %. Les unités enquêtées sont les personnes âgées de 18 à 69 ans vivant en logements ordinaires.

Le caractère obligatoire de l'enquête a été obtenu lors du passage au comité du label. La durée moyenne prévue de passation du questionnaire devrait être de l'ordre de 50 minutes. Les entretiens seront réalisés en face-à-face avec un support Capi. La maîtrise d'œuvre est assurée par l'Insee.

Les premiers résultats seront publiés dans *l'Insee Références Formations et emploi*, début 2024. Le fichier de données individuelles pour les variables définies dans le règlement communautaire doit être transmis à Eurostat au plus tard six mois après la fin de la collecte. Le fichier individuel de l'ensemble de l'enquête sera diffusé, comme usuellement, aux chercheurs.

~~~

**Le Comité du label de la statistique publique émet les recommandations ou observations suivantes :**

**Remarques générales :**

- Le Comité note que l'enquête FLV succède à deux enquêtes précédentes, l'enquête « *Adult education survey (AES)* », sous règlement communautaire, et l'enquête « *Information et vie quotidienne (IVQ)* », menée en partenariat avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI). Le rapprochement de ces deux opérations, sur la formation d'une part, et sur les compétences des adultes d'autre part, avait été recommandé par un rapport de l'Inspection générale de l'Insee, compte tenu de l'existence par ailleurs de l'enquête PIAAC menée sous l'égide de l'OCDE. Le Comité demande de tirer un bilan de ce rapprochement.
- Les enquêtes FLV et PIAAC adressant toutes les deux le thème des compétences des adultes, dans des calendriers proches, le Comité attire l'attention des services sur l'enjeu de cohérence entre les deux opérations, l'usage de méthodologies différentes nécessitant des analyses croisées pour comparer et expliquer les résultats. Il note que cet enjeu sera traité dans le cadre de la comitologie des enquêtes (associant l'Insee, la Dares et la Depp) et qu'elle sera à l'agenda du groupe stratégique Formation tout au long de la vie qui associe les producteurs de la statistique publique.
- Le Comité invite le service à clarifier la terminologie employée pour présenter aux enquêtés la partie compétences, qualifiée de « Situations de la vie quotidienne ». Il suggère une formulation telle que « Exercices inspirés de la vie quotidienne ».
- Le Comité note que l'objectif de comparaison avec la précédente enquête IVQ est maintenu, ce qui justifie le maintien des mises en situation en l'état. Il note toutefois un risque de décalage croissant entre les exercices proposés et les évolutions du cadre de la vie quotidienne, qui peuvent altérer la pertinence de la mesure des compétences, certaines

« situations de la vie quotidienne » devenant obsolètes. Pour préserver un objectif de comparaisons temporelles, il aurait semblé préférable de faire tourner une partie des exercices, pour les actualiser tout en préservant un sous-ensemble commun. Le Comité demande au service de mener les études idoines pour s'assurer de la cohérence des évolutions, qui ne doivent pas s'expliquer par une variabilité de l'outil de mesure, en menant par exemple des comparaisons par générations de naissance, observées à différentes dates.

- Dans la perspective de la prochaine enquête, le Comité invite le service à solliciter à temps les institutions intéressées représentées en son sein ou au sein du Cnis, notamment l'Unaf et la CFDT, ainsi que les chercheurs du milieu académique. Cet investissement est nécessaire pour pouvoir peser dans la négociation européenne et/ou pour élaborer les questionnements complémentaires adaptés au contexte français. Le Comité suggère d'associer les parties prenantes à l'occasion de l'exploitation de l'enquête de 2022-2023.
- Le Comité encourage le service à mettre en place les conditions permettant l'enrichissement ultérieur des réponses à l'enquête par des données décrivant les trajectoires professionnelles, via le Code Statistique Non Signifiant par exemple.

### **Méthodologie / protocole**

- Compte tenu du calendrier de l'enquête qui s'étend jusqu'en 2023, et afin de minimiser l'impact des déménagements et des risques de biais, le Comité demande de tirer l'échantillon dans la base de sondage la plus à jour (millésime 2021 de Nautile).
- Le Comité note avec satisfaction l'extension de l'enquête à tous les DROM, avec des sur-échantillons notamment sur les jeunes. Il invite toutefois le service à accompagner la diffusion des résultats par DROM sur les 18-29 ans par des éléments sur la précision des estimations.
- Le Comité note que, pour tenir compte d'une moindre qualité dans l'enregistrement des dates de naissance, la méthode de tirage du Kish sera adaptée à Mayotte. Elle sera aléatoire alors que dans le reste de l'échantillon le Kish sera celui dont la date de naissance est la plus proche du 1<sup>er</sup> juillet.
- Le Comité demande au service de clarifier les consignes à destination des enquêteurs, afin d'assurer l'homogénéisation du protocole, notamment sur la partie exercices visant à mesurer les compétences. Il note la réponse des services qu'il n'est pas prévu de limitation de durée pour les exercices, et demande que soit mis en place une mesure des temps dans les paradonnées afin de pouvoir ex post étudier l'effet du temps sur les scores de compétences.

### **Lettres-avis**

- Le Comité suggère d'alléger le cartouche dans les mails de relance, sous réserve de validation de son format par l'unité juridique au regard des obligations au titre du RGPD. Le Comité demande à être informé des conclusions de cette saisine, qui a une portée plus générale pour l'ensemble des enquêtes.

### **Questionnaire**

- Le Comité invite le service à étudier les modifications de questionnaires évoquées en séance et portant notamment sur :
  - la modalité « Par vous-même, en utilisant les outils en ligne » de la question GUIDEINTER. Le Comité suggère « Par vous-même, en utilisant internet, par exemple des tests en ligne ou des outils interactifs »
  - l'exclusion des échanges avec les enseignants lors des cours en ligne, qui doit être clairement précisée dans le libellé de la question ou les consignes aux enquêteurs (FEDONTEA)
  - l'inclusion dans la liste des langues parlées avec les proches, celles parlées spécifiquement dans les DROM, telle que le shimaoré à Mayotte
  - une description plus fine des quotités de travail, en s'inspirant des standards dans l'enquête Emploi par exemple,
  - l'inclusion d'une question supplémentaire portant sur l'amélioration du niveau de vie du ménage, l'augmentation du salaire ou du revenu comme motivation du suivi d'une

formation. Afin de ne pas influencer la réponse sur la raison principale du suivi d'une formation (question européenne), cette question pourrait être proposée en fin de module.

## Cnil

- Les remarques écrites de la Cnil ont été énoncées en séance et transmises au service, à charge pour lui d'examiner avec son unité juridique et son délégué à la protection des données comment les prendre en compte.

Le Comité du label émet un avis de conformité à **l'Enquête Formation tout au long de la vie** et, par délégation du Président du Cnis, lui attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique avec proposition d'octroi de l'obligation. Cet avis est valide pour l'année 2022.

La présidente du comité du label de la  
statistique publique

Signé : Nicole ROTH